

COPIL du 14 février 2013 du site Natura 2000
FR9400573 «Massif du San Pedrone»

Ce Comité de pilotage s'est tenu le 14 février 2013 à la sous-préfecture de Corte sous la présidence de M. Claude VALADIER, sous-préfet de Corte. Il a été co-animé par M. FERAL de la DREAL et M BAUDRIER du CRPF.

L'objectif de ce COPIL était de faire un bilan de la mise en œuvre des DOCOB du site Natura 2000 du San Pedrone (le DOCOB est divisé en deux documents, une partie Focicchia, une partie Cambia). Ordre du jour :

- Mise en œuvre du DOCOB
- Organisation du travail à venir sur les fiches actions

Personnes présentes :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Organisme - Qualité</i>
M Claude VALADIER	Sous-préfet
FEDE Georges	Maire de Focicchia
Haimad BAUDRIER	CRPF
MURRACIOLE Stephane	ONF
Stéphane GUERRINI	Eleveur castanéculteur
FERAL Camille	DREAL Corse
CBNC	excusé
OEC	excusé
GCC	excusé

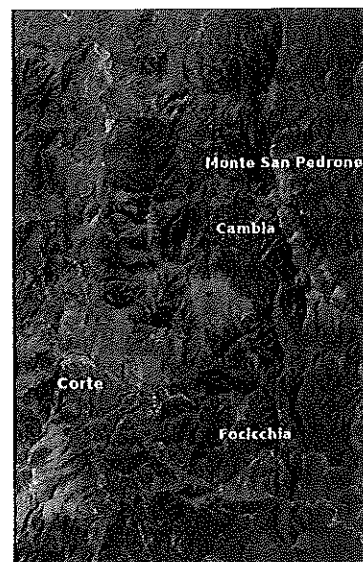
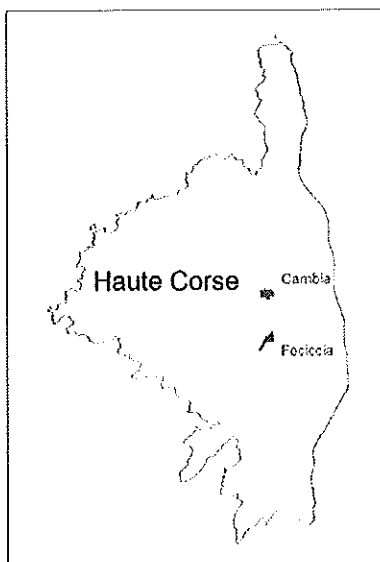
Rappels sur le fonctionnement de ce site Natura 2000

- L'élaboration des différentes parties du DOCOB a été confiée par la DREAL au CRPF. Cambia a vu la partie du DOCOB qui la concerne validée en octobre 2002, Focicchia en juin 2005.
- L'état est chargé de la présidence des comité de pilotage et de la mise en œuvre de l'animation Natura 2000
- La phase d'animation a débuté pour les 2 sous parties du site à partir du moment où les différentes parties du DOCOB ont été validés. Elle a été effectuée d'abord par le CRPF puis, depuis de 2006 à 2008 par la Chambre d'agriculture sur la partie Cambia. Elle a été menée par le CRPF sur la partie Focicchia jusqu'à aujourd'hui et reprise sur la partie Cambia depuis 2012.

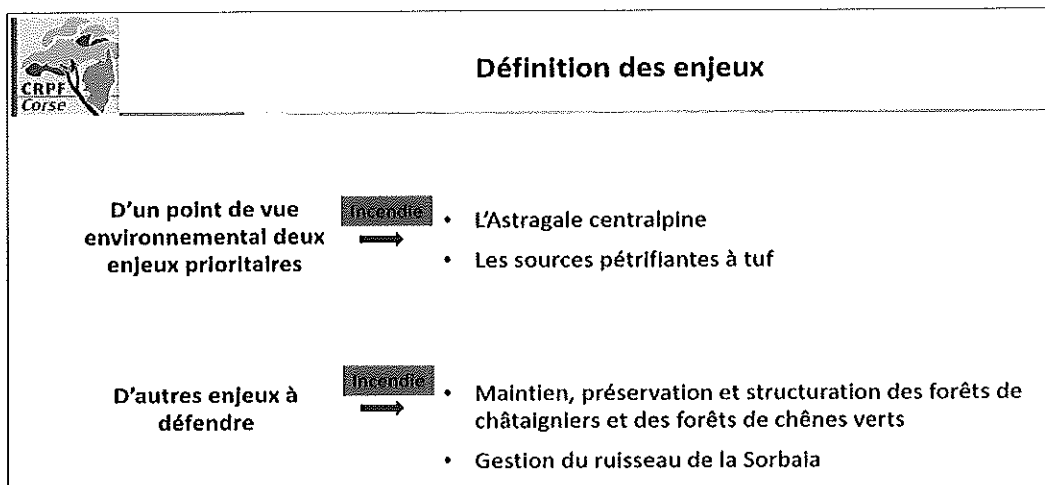


Localisation :

- Partie Focicchia
- Partie Cambia
- Monte San Pedrone au Nord



M Baudrier du CRPF a fait une présentation des principales problématiques observées sur le site.



Nous observons un déplacement des problématiques telles qu'elles ont jusque là été traitées.

Sur Focicchia, la station *d'astragale centralpine* sur la Punta Alta et le sentier botanique avaient jusque là été le principal objet de l'animation Natura 2000. Sur Cambia, la veille contre le cynips et le travail vers le ré-empoissonnement en truite de souche méditerranéenne était le principal objectif de l'animation.

Le débat engagé lors du COPIL de 2008 sur la faible régénération de l'astragale est similaire aujourd'hui. Pas de nouveauté, et les études en cours sur la génétique de l'espèce ne sont pas encore en mesure de répondre à la question de savoir si la station de Focicchia est similaire aux stations alpines d'astragale. Le fait est que le nombre d'individus végète à une dizaine de pieds malgré les efforts conduits jusque là. Le suivi se poursuit, mais il n'est pas nécessaire pour l'instant d'engager de nouvelles actions.

Bien que ces questions restent d'actualité, la gestion du massif forestier de Focicchia, comprenant d'une part la forêt communale (plan de gestion récemment écrit par l'ONF) et d'autre part des forêts privées (qui demandent une réponse double : technique et administrative, car le parcellaire très morcelé nécessite un regroupement des propriétaires avant toute proposition de gestion) est aujourd'hui considérée comme étant la première problématique de ce site Natura 2000 avec les problèmes de divagation.

La divagation animale n'est pas spécifique à Focicchia, cependant elle est conjuguée ici avec une population réduite, vieillissante et un maire isolé. Elles remettent en cause depuis des années les efforts de protection apportés envers l'astragale centralpine, et compliquent aussi bien la réflexion technique (probabilité de sabotage des clôtures si une adhésion minimale au projet n'est pas acquise) que toute campagne visant par exemple à proposer une gestion collective des parcellaires forestiers privés.

Le maire, volontaire mais isolé, dispose de peu de moyens d'actions aussi l'assistance technique apportée par l'animation Natura 2000 est importante. Le CRPF étant compétent sur les questions forestières et naturalistes, il travaille à proposer un projet de territoire intégrant le pâturage, la production de bois, l'écologie, l'utilisation de la piste, etc. Les parcelles de châtaigneraies sont très dégradées, très peu ont encore une petite production mais un îlot d'une 20e d'hectares a été déterminé en 2012 qui sera la base de la mise place d'un plan de gestion valorisant autant la châtaigneraie à fruit qu'en bois d'œuvre. Lorsque ce projet aura été mieux élaboré, une rencontre conviviale sera organisée vers l'automne 2013 pour faire un peu de communication autour.

Un travail similaire sera conduit sur la partie Cambia avec les exploitants locaux.

D'une façon générale ce sont des points de vue agricoles, forestiers et écologiques qui se superposent sur un même milieu. A chaque fois que cela est possible et tout en ayant conscience de nos propres limites, le propos devra être élargi au delà des seules problématiques environnementales ; il est donc normal de faire appel à des acteurs tels que le CRPF.

Cependant une nouvelle problématique est apparue depuis la rédaction du DOCOB : le cynips nécessite un suivi rapproché et la poursuite du début de lutte biologique. L'activité castanéicole continue malgré les chutes de rendement importantes dues au cynips qui ont commencées à se concrétiser dans certaines régions de Corse. La profession n'installe cependant plus de jeunes agriculteurs en castanéiculture pure.

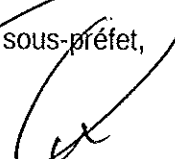
En ce qui concerne les chartes Natura 2000 et les bonnes pratiques qu'elles supposent, on ne peut pas les valoriser par une exonération de la taxe sur le foncier non bâti (taxe inexistante en Corse). Par contre rien n'empêche de faire de l'information via des panneaux sur site, des plaquettes touristiques, un sentier, un site internet etc, pour indiquer que tel producteur a des bonnes pratiques compatibles avec Natura 2000. Il est tout à fait imaginable de valoriser le travail des « bons » producteurs de cette façon, et il serait avantageux de l'envisager à l'échelle du massif (San Pedrone, Bozzio, Castagniccia) d'où le lien avec les autres sites Natura 2000 à proximité sur lesquels les problématiques sont similaires.



Conclusion

L'animation du site se poursuivra en 2011 avec le CRPF sur l'ensemble du site, parties Focicchia et Cambia sur les priorités d'animation proposées lors du présent COPIL.

M. le sous-préfet a ensuite clôturé ce comité de pilotage en remerciant les membres du comité et toutes les personnes présentes de leur présence.

Le sous-préfet,

Claude VALADIER

